

Cahier des charges

Appui au projet

« Diagnostic et propositions pour accélérer la mise en œuvre de la TEE en région Centre par les acteurs régionaux de l'ESS »



Table des matières

Présentation de la CRESS et du contexte.....	2
Objet de la prestation.....	4
Précisions sur les besoins d'accompagnement	5
Modalité de la prestation	6
Échéance.....	6
Compétences spécifiques attendues	6
Budget estimé.....	6
Conditions de règlement.....	6
Modalités de l'offre	6
Proposition	6
Modalités de remise.....	6
Modalité de la sélection	7
Critères de sélection.....	7
Annexes.....	8
Annexe n°1 : QR code pour accéder au plaidoyer de la CRESS sur la transition écologique	8
Annexe n°2 : Calendrier : articulation des différentes phases du projet avec l'organisation du « Forum pour une transition écologique sociale et solidaire ».....	9
Annexe n°3 : Présentation de l'Opération Milliard	10

Présentation de la CRESS et du contexte

La CRESS Centre-Val de Loire représente l'ensemble des acteurs de l'ESS dans leur diversité (associations, coopératives, mutuelles, fondation et sociétés commerciales de l'ESS). Elle-même sous le statut associatif, la CRESS regroupe 41 membres. Elle a adopté, en 2021, un plan stratégique qui identifie 2 défis transversaux dont celui de la transition écologique. Un poste dédié a alors été créé et un premier état des lieux, réalisé début 2022 a permis de préciser un plan d'action articulé autour de 5 axes :

1. Animation/coordination des acteurs ESS
2. Connaissance des acteurs et des besoins
3. Valorisation des acteurs
4. Achats Socialement et Ecologiquement Responsable
5. Représentation

Concernant le premier axe, un groupe de travail réunissant l'ensemble des membres de la CRESS souhaitant échanger autour des questions liées à la transition écologique a été mis en place. Il travaille actuellement sur la question de la mobilité et une vision partagée de la transition écologique.

Comme l'a écrit la CRESS dans son [plaidoyer « L'Économie Sociale et Solidaire engagée pour la transition écologique »](#) (voir en annexe le QR code pour y accéder), l'ESS est tout à la fois porteuse de solutions et un modèle d'économie dont les principes fondamentaux (ancrage territorial, innovation, justice sociale, gouvernance partagée, utilité sociale, lucrativité encadrée, ...) sont cohérents avec les enjeux de la transition écologique. Accompagner le développement de l'ESS en région Centre-Val de Loire est donc essentiel. Ainsi, différents acteurs publics comme le Conseil régional, l'ADEME, la DRAJES apportent de différentes manières des contributions pour soutenir l'ESS. Par ailleurs, chacun dans un périmètre donné (axe de la transition écologique, filière, typologie d'acteurs,...), différents acteurs de l'ESS eux-mêmes, viennent également en appui des acteurs ESS « de terrain » pour les accompagner, soit dans le développement d'une activité tournée vers l'externe et porteuse de solution en faveur de la transition écologique (activité de réemploi, sensibilisation aux enjeux environnementaux,...), soit dans l'objectif de limiter l'impact environnemental de leurs activités (évolution des pratiques internes, investissement dans la rénovation de leurs bâtiments,...). Cet accompagnement peut se situer à plusieurs niveaux :

- à l'échelle de la structure en particulier via les initiatives développées dans le cadre des réseaux Guid'Asso et ESSOR
- dans le cadre de dynamiques collectives portées par les têtes de réseau, les fédérations ou les coalitions mises en place dans le cadre de la COP régionale.

Depuis quelques mois, les acteurs de l'ESS (notamment dans le cadre du groupe de travail dédié à la transition écologique et animé par la CRESS) et les acteurs institutionnels se posent la question de comment favoriser les passerelles, la lisibilité, l'efficacité de ces différents dispositifs. Les besoins des acteurs de l'ESS en lien avec la transition écologique sont-ils suffisamment bien identifiés et connus ? Les réponses aujourd'hui apportées à ces besoins sont-elles adaptées ? Quels rôles doivent jouer les différents acteurs en présence afin de maximiser les coopérations, de valoriser, essaimer le plus possible les bonnes pratiques, les initiatives et d'optimiser les financements disponibles ?

Plusieurs travaux et initiatives ont déjà été menés ou sont en cours et des rencontres ont déjà eu lieu entre la CRESS, le Mouvement Associatif, des têtes de réseau de l'ESS, l'ADEME, le Conseil régional et également la DRAJES (en particulier dans le cadre de Guid'Asso qu'elle pilote avec le Mouvement Associatif et la Région) et ont permis d'apporter des éléments de réponse.

Les derniers échanges ont conforté la nécessité de lancer un projet, porté par la CRESS, qui permettrait de mener les travaux complémentaires nécessaires d'état des lieux, d'identification des besoins et de réflexion afin d'amplifier demain le rôle des acteurs de l'ESS dans la transition écologique en région Centre-Val de Loire, tout en facilitant le rôle des acteurs institutionnels.

Ce projet, cofinancé par le Conseil régional et l'ADEME, comprend trois phases :

- **Phase 1 –Réalisation de l'état des lieux** (de mai à août)
 - Recensement et synthèse des travaux existants, menés notamment par la CRESS et le LMa
 - Enquête complémentaire auprès des adhérents de la CRESS « à dimension régionale » et de quelques acteurs ESS identifiés comme pertinents de manière à couvrir l'ensemble des familles de l'ESS
 - Identification des dispositifs d'accompagnement (financiers et autre) déjà mobilisés ou envisagés, en lien avec la TEE
- ➔ Rédaction de l'état des lieux (photographie à l'instant t) de la mise en œuvre de la TEE en région centre par les acteurs régionaux de l'ESS – partage avec le groupe de travail transition écologique de la CRESS (GT TEES).

- **Phase 2 – Elaboration des propositions et recommandations** (de juin à octobre)
 - Analyse de l'état des lieux par un temps collectif COPIL et GT TEES : identifier collectivement les leviers et les soutiens/dispositifs manquants ?
 - Organisation d'un (ou plusieurs) temps collectif(s) de coopération / co-construction ? inter-familles de l'ESS et avec les partenaires publics pour présenter les actions et identifier les liens entre acteurs existants ou à favoriser, valider collectivement la représentation de ces actions et mener une réflexion sur des propositions pour amplifier les coopérations, mieux répondre aux besoins
- ➔ Rédaction de la Synthèse des propositions et recommandations portées par le COPIL.

- **Phase 3 -Valorisation des éléments « publics »** (d'octobre à décembre)
 - Recueil sous la forme d'un annuaire des actions portées par les adhérents de la CRESS en lien avec la transition écologique et du résumé des préconisations
 - Organisation de la 3^{ème} édition du « Forum pour une transition écologique sociale et solidaire » avec comme objectifs :
 - présenter le diagnostic et les propositions ;
 - mettre en avant les actions portées par les adhérents de la CRESS.

La CRESS assure l'animation du projet et mobilisera le comité de pilotage qui se réunira au moins 3 fois :

- Début phase 1
- Début et fin de phase 2

Il est composé de :

- Les partenaires institutionnels (ADEME, Conseil régional, DRAJES)
- Le Mouvement associatif et d'autres adhérents de la CRESS de manière à ce que les différentes familles de l'ESS soit représentée

Le GT « Transition écologique » de la CRESS sera également mobilisé.

Objet de la prestation

Le présent cahier des charges porte essentiellement sur l'appui aux phases 1 et 2 du projet.

Dans le cadre de la phase 1, le questionnaire et les entretiens permettront de recueillir les principales actions relevant de la transition écologique et portées par les acteurs ESS ainsi que leurs besoins, leurs propositions pour amplifier le rôle des acteurs ESS dans la transition écologique.

Deux problématiques principales se poseront ensuite :

- Comment dépasser (sans occulter !) le court terme et une approche essentiellement individuelle pour la compléter par une vision d'ensemble, prospective et stratégique à même de répondre aux enjeux de la transition écologique ?
- Comment associer à ce travail les acteurs institutionnels tout en recherchant d'éventuels leviers plus « internes » à la famille ESS ?

Les propositions pourront porter sur les leviers externes ou internes, existants (mais à mieux valoriser) ou à mettre en place. Elles pourront porter aussi bien sur des dispositifs financiers que d'accompagnement ou encore des modalités d'organisation.

Parallèlement à ce travail, le Conseil régional a engagé une révision de sa Stratégie Régionale de l'ESS qui doit être adoptée en décembre 2024. L'enjeu est que les propositions puissent l'alimenter d'où la contrainte d'avoir formalisé les propositions d'ici la fin du mois de septembre 2024 au plus tard.

L'objectif est également que les résultats des phases 1 et 2 soient **présentées lors du forum pour une transition écologique sociale et solidaire organisé par la CRESS Centre-Val de Loire, qui aura lieu en novembre**. Il est envisageable que le forum soit valorisé pour discuter voire approfondir ce travail avec les intervenants et participants. (voir le calendrier en annexe).

Enfin, si cela est jugé pertinent, une connexion pourra être faite avec le plan d'action de l'Opération Milliard (voir en annexe une présentation de cette opération).

Précisions sur les besoins d'accompagnement

Etapes	Eléments de calendrier	Attendus vis-à-vis de l'appui externe
Compréhension du contexte, des besoins	17/06 => 31/06	Compréhension du contexte, de l'ESS et des contraintes de l'étude Avis sur la méthodologie, le plan envisagé pour l'étude dans son ensemble Première lecture des réponses au questionnaire
Elaboration de la méthodologie de la phase 2	17/06 = > 31/06	Travail en binôme avec le responsable du projet pour consolider la méthodologie de la phase 2 du projet Réaliser si nécessaire quelques entretiens complémentaires. Entretiens collectifs avec des acteurs ESS et/ou des parties prenantes (CR, ADEME, etc.)
Présentation et finalisation de la méthodologie	Copil de début juillet	Présentation au COPIL et révision de la méthodologie de la phase 2 suite aux remarques
Synthèse des propositions issues de la phase 1 via les questionnaire et entretiens	25/06 = > 31/07	Analyser les questionnaires et les comptes-rendus d'entretien sur les parties Besoins et propositions. Compiler avec la partie déjà analysée « Etat des lieux » Coécriture de la synthèse avec l'équipe CRESS
Finalisation des propositions	Août - septembre	Formalisation de propositions complémentaires Conception et animation des temps collectifs regroupant des adhérents de la CRESS, des membres du COPIL et éventuellement d'autres parties prenantes, qui devront permettre de passer des propositions faites par chaque structure à des propositions portées collectivement Rédaction des propositions et du « rendu final »
Forum	Novembre	Préparation et participation au rendu lors du Forum En option : animer le forum et des temps collectifs dans le cadre de ce forum afin de présenter les résultats du diagnostic et d'approfondir les modalités de mise en œuvre ? Synthétiser les éléments de conclusion des temps collectifs et proposer une méthodologie pour la suite

Modalité de la prestation

Échéance

La prestation devra commencer le 17 juin 2024 et s'arrêter au plus tard le 31 décembre 2024.

Compétences spécifiques attendues

- Maîtrise des enjeux liés à la transition écologique
- Connaissances de l'ESS ou du monde associatif indispensables
- Méthodologie : adéquation de la méthodologie aux secteurs d'activités et aux statuts propres à l'ESS

Budget estimé

8 000€ à 10 000€

Il inclut l'ensemble des étapes présentées dans le tableau et les livrables suivants :

- La synthèse de la partie « Besoins, propositions » issues du questionnaire et des entretiens
- La formalisation de la méthodologie de la phase 2
- La synthèse des propositions
- La formalisation des propositions pour la suite du projet

Conditions de règlement

Le paiement de la mission au prestataire retenu interviendra sur présentation d'une facture suite à la livraison du dernier livrable attendu.

Possibilité d'un premier versement au démarrage de la mission.

Modalités de l'offre

Proposition

La proposition d'intervention devra comporter les éléments suivants :

- Un résumé des problématiques perçues
- Une première proposition de méthodologie
- Le détail du nombre de journées ainsi que le nombre d'heures par jour ou demi-journée ;
- Un budget détaillé avec, si besoin, des options

Modalités de remise

La proposition devra être adressée par mail à Edouard de Sainte Maresville, chargé de mission transition écologique à la CRESS Centre-Val de Loire :

- e.desaintemaresville@cresscentre.org
- 07 49 96 84 86

Date limite de dépôt : 9 juin 2024

Modalité de la sélection

Critères de sélection

La proposition sera étudiée et la sélection réalisée par le responsable du projet, Edouard de Sainte Maresville et la directrice de la CRESS, Caroline Dumas.

Les critères d'appréciation des propositions seront :

- Le respect des délais
- La pertinence de la réponse (méthodologie, livrables matériels ou immatériels)
- Le coût de la prestation (respect du budget, détail des coûts et des frais afférents)

Annexes

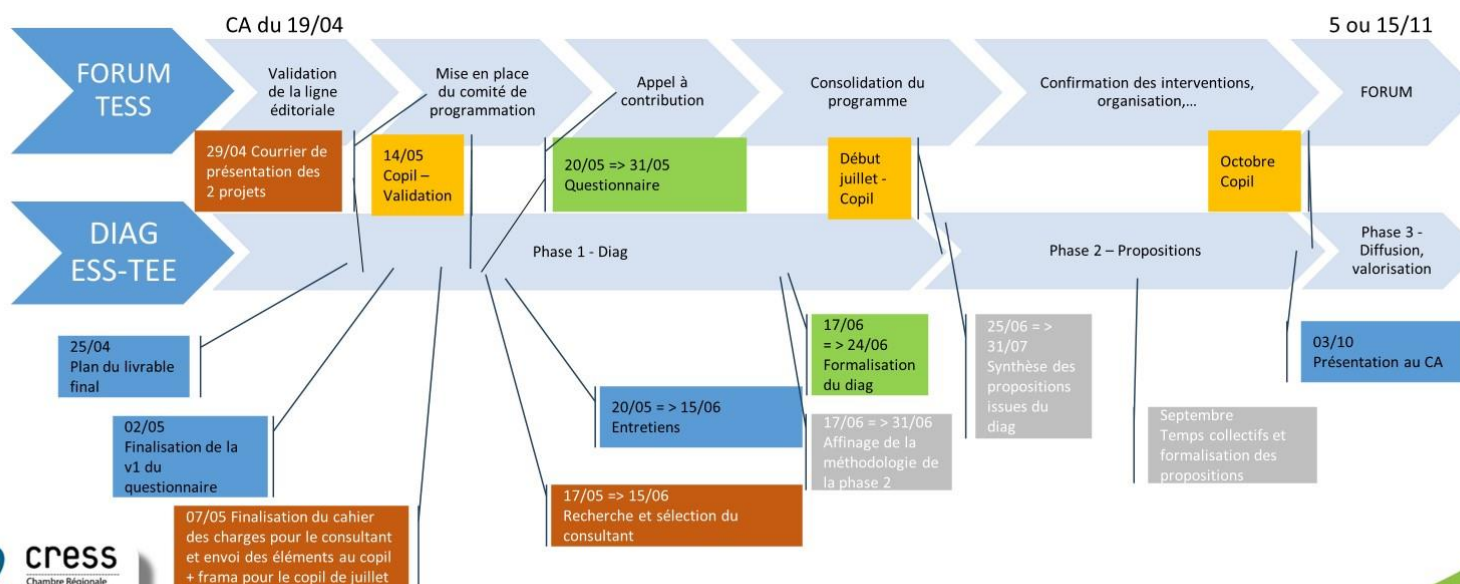
Annexe n°1 : QR code pour accéder au plaidoyer de la CRESS sur la transition écologique



**Scannez ce QR pour accéder
à notre plaidoyer sur la
transition écologique !**

Annexe n°2 : Calendrier : articulation des différentes phases du projet avec l'organisation du « Forum pour une transition écologique sociale et solidaire »

Articulation du diag ESS-TEE avec le FORUM TESS



Annexe n°3 : Présentation de l'Opération Milliard

Les organisations qui mettent la démocratie, l'écologie et la justice sociale au cœur de leurs projets existent et sont nombreuses. Elles réinventent nos manières de produire et de consommer et répartissent avec justice la richesse produite.

L'opération Milliard mobilise le pouvoir citoyen pour créer les conditions d'accès de ces organisations à des moyens financiers suffisants, afin de prouver qu'une autre façon de faire l'économie est possible.

Créée en 2024 à l'initiative de Bastien Sibille, l'opération Milliard est une association de loi 1901 qui a pour objectifs de :

- Rassembler toujours plus de militant.e.s et de dirigeant.e.s de la transformation écologique juste pour construire collectivement de nouveaux modes de financement et définir leurs thèses d'investissement et les modes opératoires ;
- Réunir un milliard d'euros pour financer les organisations qui sont porteuses sur tous les territoires d'innovations sociales et écologiques et leur permettre d'étendre leurs actions ;
- des institutions financières afin de les mettre au service de modèles économiques compatibles avec la résorption des crises écologiques et l'aspiration de chacun.e à vivre une vie digne et heureuse.

Plus d'informations sur le site : <https://operation-milliard.org/>